

**Première mention
authentifiée de la
Fauvette babillarde
de Sibérie *Sylvia
curruca blythi*
en France**

À l'automne 2017, une activité de baguage a été relancée sur l'île d'Ouessant, Finistère. Le protocole suivi, validé par le CRBPO, vise à documenter la variabilité des stratégies de halte migratoire des passereaux, en étudiant le temps de séjour ou la variation du poids des oiseaux capturés. La repasse des chants d'espèces ciblées a été utilisée durant ce camp de baguage, pour lequel

quinze filets ont été disposés sur le site du marais du Niou, choisi pour son accessibilité et sa faible fréquentation humaine. Plusieurs bagueurs et aides-bagueurs se sont relayés afin de permettre le fonctionnement de la station du 6 octobre au 1^{er} novembre (BOUZENDORF & PIETTE 2018).

Dans ce cadre, deux Fauvettes babillardes *Sylvia curruca* ont été capturées les 25 et 26 octobre. L'origine des individus observés en automne à Ouessant étant de longue date source d'interrogation (YÉSOU 2019), ces deux oiseaux ont fait l'objet d'une attention particulière. Leur plumage montrait des critères de coloration évoquant les sous-espèces orientales et leur examen en main a conforté cette suspicion. Le premier de ces oiseaux a perdu quelques plumes du ventre lors de la manipulation, ce qui a permis de faire réaliser une analyse génétique à l'institut de Göteborg, Suède, qui a confirmé l'appartenance de cet individu à la sous-espèce sibérienne *blythi*. Bien que des Fauvettes babillardes présentant un phénotype similaire aient été signalées par le passé dans notre pays, cet oiseau fournit la première donnée authentifiée de la Fauvette babillarde de Sibérie en France.

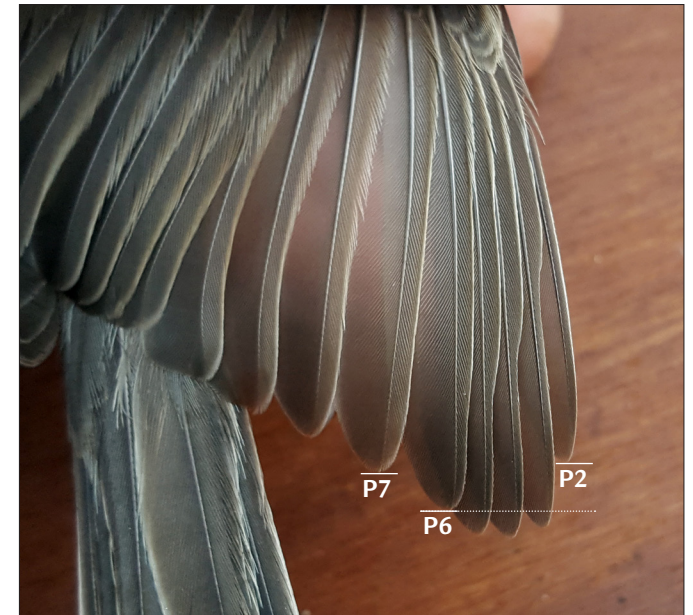
DESCRIPTION

Le 25 octobre 2017 en début de journée, une Fauvette babillarde est observée dans les buissons proches des filets, dans lesquels elle se prend quelques minutes plus tard. L'examen de sa formule

alaire et du dessin des rectrices interpellent sur son appartenance subspécifique.

La *formule alaire* montre que la deuxième rémige primaire externe (P2) est plus courte que la sixième (P6). Or, chez les Fauvettes babillardes de la sous-espèce nominale ouest-européenne *curruca*, la P2 est généralement plus longue que la P6 (SVENSSON 1992, DEMONGIN 2013), alors que chez les Fauvettes babillardes « orientales » la P2 est plus courte que la P6, voire que la P7 (GARNER 2014). SHIRIHAI *et al.* (2001) indiquaient la fréquence de ce critère selon les sous-espèces : $P2 < P6$ dans seulement 8 % des cas chez *curruca*, mais dans 80 % des cas pour les oiseaux sibériens (ces auteurs ne reconnaissaient pas *blythi*, qu'ils assimilent à une variante de *curruca*), et dans 100 % des individus de la forme centre-asiatique *halimodendri*. Afin d'assurer une gestion optimale des autres oiseaux capturés lors de cette session, aucune autre donnée biométrique n'a été relevée sur cet oiseau.

Le *dessin des rectrices* de l'individu capturé vient renforcer l'hypothèse d'une origine orientale. La rectrice la plus externe (R6) est pratiquement toute blanche, y compris sur le vexille interne et le long du rachis, et la R5 montre une légère pointe pâle. Cependant, l'étendue du blanc sur les rectrices externes varie en fonction de l'âge, et seuls les individus de 1^{re} année montrent un patron diagnostique. La détermination de l'âge est relativement aisée chez cette espèce (SVENSSON 1992, DEMONGIN 2013, SHIRIHAI & SVENSSON 2018), et cet individu présentait une suite de critères attribuables à un oiseau de 1^{re} année : contraste de la grande couverture



2. Aile de la Fauvette babillarde de Sibérie *Sylvia curruca blythi*, capturée à Ouessant, Finistère, le 25 octobre 2017 (François Bouzendorf). Noter les longueurs relatives de P2, P6 et P7. *Wing of the first DNA-authenticated Siberian Lesser Whitethroat for France.*



3. Queue de la Fauvette babillarde de Sibérie *Sylvia curruca blythi*, capturée à Ouessant, Finistère, le 25 octobre 2017 (François Bouzendorf). Noter la coloration des rectrices externes, R5 et R6. *Tail of the first DNA-authenticated Siberian Lesser Whitethroat for France.*



1. Fauvette babillarde de Sibérie *Sylvia curruca blythi*, Ouessant, Finistère, octobre 2017 (François Bouzendorf). *Siberian Lesser Whitethroat, the first DNA-authenticated record for France.*

la plus externe non muée (plume de 1^{re} génération) parmi toutes les autres muées (2^e génération), rectrices usées et pointues, et iris d'un gris uni soutenu. Par conséquent, l'étendue du blanc sur les R6 et R5 de cet oiseau correspond bien plus probablement à un oiseau «oriental».

En outre, l'oiseau du 25 octobre 2017 présentait d'autres caractéristiques phénotypiques qui correspondent elles aussi aux sous-espèces orientales : le manteau beige sable sans nuance grise, la nuque beige sable comme le dos contrastant avec le gris du reste de la tête, les flancs de couleur sable et un petit sourcil pâle.

COMMENTAIRE SUR LA SYSTÉMATIQUE

La systématique des Fauvettes babillards est encore discutée. L'analyse de l'ADN mitochondrial et nucléaire a révélé six groupes d'haplotypes distincts, qui valident autant de taxons distincts – *althaea*, *blythi*, *curruca*, *halimodendri*, *margelanica* et *minula* –, sans toutefois résoudre la question de leur éventuelle séparation en plusieurs espèces ; on note cependant que *curruca* et *minula* forment un groupe anciennement séparé des autres formes (OLSSON *et al.* 2013). Avant cette publication, la plupart des auteurs reconnaissaient *blythi* comme un taxon valide. Toutefois, considérant que plus de 25% des individus sont impossibles à différencier de *curruca* par le phénotype, SHIRIHAI *et al.* (2001) ne reconnaissaient pas *blythi*. Plus récemment, SHIRIHAI & SVENSSON (2018) ont toutefois retenu *blythi* comme sous-espèce «subtile», se différenciant phénotypiquement peu de la forme nominale. Génétiquement, il existe deux

clades chez *blythi*, sans qu'il y ait assez d'éléments pour savoir si les deux groupes représentent deux populations géographiquement distinctes. L'oiseau bague le 25 octobre 2017 à Ouessant appartenait au groupe 1a (Urban Olsson, comm. pers.).

Les sous-espèces *curruca* et *blythi* occupent des habitats similaires, à savoir principalement la forêt tempérée qui s'étend de l'Europe à la Sibérie orientale. Comme ces deux taxons sont très proches morphologiquement, au point de n'être pas toujours séparables, on ne connaît pas les limites précises de leur aire respective dans la zone de contact. Selon les résultats d'OLSSON *et al.* (2013), *blythi* aurait colonisé la taïga orientale depuis le sud-est de l'aire de répartition de l'espèce, et serait entré en contact avec *curruca* à la fin de cette colonisation. Aujourd'hui, on tend à considérer que l'aire de répartition de *blythi* correspond à la forêt tempérée d'Asie au nord du 55^e parallèle, les nicheurs les plus occidentaux se trouvant dans l'Oural. Au sud du 50^e parallèle Nord nicherait *halimodendri*, qui semble former un continuum phénotypique (intergradation) avec *blythi* (SHIRIHAI & SVENSSON 2018). Les analyses isotopiques montrent par ailleurs des différences écologiques importantes entre les populations de la forêt boréale sibérienne (*blythi*) et celle des semi-déserts du Kazakhstan (*halimodendri*; VOTIER *et al.* 2016).

D'AUTRES BABILLARDES ORIENTALES EN EUROPE DE L'OUEST

L'oiseau bague à Ouessant fournit la première mention authentifiée de la sous-espèce *blythi* pour la France. Antérieurement,

deux données avaient été homologuées par le CHN comme oiseaux «de type oriental», sous l'appellation «Individus présentant les caractéristiques de l'une des sous-espèces *margelanica*, *halimodendri* ou *minula* : un oiseau du 30 novembre 2002 au 5 janvier 2003 à Desnes, Jura (FRÉMONT & LE CHN 2005), et un oiseau de 1^{re} année bague le 30 décembre 2009 à Saint-Just, Ille-et-Vilaine (REEBER & LE CHN 2010). En outre, grâce à l'analyse génétique de plumes réalisée par Urban Olsson, un oiseau bague le 16 octobre 2013 dans le port de Dunkerque à Loon-Plage, Nord, a pu être identifié comme appartenant au «clade 2b», très proche de la sous-espèce *halimodendri* mais de répartition encore inconnue (DUPRIEZ & HAUBREUX 2014, KAYSER *et al.* 2015).

Aux Pays-Bas, l'ADN mitochondrial de 8 Fauvettes babillards de type oriental a pu être analysé au cours des dernières années : 7 correspondaient à *blythi* (1 durant l'hiver 2008-2009, 1 en octobre 2012 et 5 en 2013-2014). Le huitième individu, qui a hiverné à Groningen du 31 décembre 2005 au 12 avril 2006, puis à nouveau du 2 novembre 2006 à mars 2007, appartenait au groupe *halimodendri*.

En Grande-Bretagne, des analyses génétiques ont été réalisées entre 2012 et 2016 sur une petite quarantaine d'individus suspects de faire partie du groupe «oriental» : 19 individus appartenaient à la sous-espèce *blythi*, 6 à *halimodendri* et le reste à *curruca* ; de fait, *blythi* est aujourd'hui considérée comme une migratrice rare mais régulière dans ce pays (COLLINSON 2017).

Il paraît aujourd'hui de plus en plus probable qu'une part

non négligeable des Fauvettes babillards rencontrées en fin d'automne et en hiver en France appartient à ces deux taxons orientaux – *blythi* et *halimodendri* –, mais les critères phénotypiques permettant de les différencier sur le terrain restent peu apparents (à noter que si les critères de formule alaire et de patron des rectrices sont évidemment plus faciles à déterminer en main, des photos

prises sur le terrain, notamment d'oiseaux en vol et de dos, permettent parfois de les évaluer), variables, et demandent encore à être affinés. Si la combinaison de critères de coloration permet d'affirmer qu'il s'agit d'oiseaux orientaux, l'analyse génétique reste actuellement incontournable pour préciser l'attribution d'un individu à l'un ou l'autre de ces taxons orientaux.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Urban Olsson qui a gracieusement réalisé l'analyse génétique de l'oiseau d'Ouessant, ainsi que Quentin Dupriez qui nous a mis en relation. Nous remercions également le CRBPO, l'ANO, Serge Risser, Willy Raitière et Gilles Mourgaud qui ont permis la mise en place et l'organisation du camp de baguage. Merci également à tous les aides-bagueurs venus soutenir les bagueurs durant le camp.

Commentaire du CHN. La Fauvette babillarde *Sylvia curruca* présente de multiples sous-espèces, parfois séparées en plusieurs espèces distinctes, dont l'identification reste un vrai challenge. La liste française se fonde sur la classification proposée par l'IOC, qui comprend trois espèces dans le groupe des babillards : la Fauvette babillarde, avec trois sous-espèces reconnues – *curruca*, *blythi*, *halimodendri* –, la Fauvette minule *Sylvia minula* et la Fauvette de Hume *Sylvia althaea*. Si la sous-espèce *curruca* niche en Europe, *halimodendri* n'y a été détectée que comme une égarée très rare, confirmée génétiquement. La sous-espèce *blythi* peut être d'identification compliquée dans l'état actuel des connaissances, les oiseaux typiques ayant des rectrices externes plus blanches que *curruca*, en fait similaires à celle de *halimodendri*, tout comme la formule alaire. La nuque et les joues sont souvent lavées de brun en plumage frais d'automne chez *blythi*, mais les variations sont importantes chez *curruca*, et il aura fallu attendre cette identification génétique d'un oiseau capturé pour confirmer la présence en France de *blythi*, taxon qui est probablement un migrateur égaré rare mais régulier sur notre territoire. Certes, l'analyse génétique porte sur de l'ADN mitochondrial, donc prouve seulement que la lignée maternelle de cet oiseau est *blythi*, mais le reste des critères étant favorable à ce taxon (étendue du blanc sur les rectrices, formule alaire), le CHN a considéré que l'identification subséquente pouvait être validée.

Commentaire de la CAF. La systématique de la Fauvette babillarde *Sylvia curruca* n'est pas fixée. L'IOC, qui est la référence pour la CAF en matière de taxonomie, reconnaît trois espèces – *S. curruca*, *S. minula* et *S. althaea* –, avec trois sous-espèces pour *S. curruca*, dont la forme sibérienne *blythi*. D'autres sources (p. ex. DEL HOYO & COLLAR 2016) préfèrent traiter le complexe comme une seule espèce dans l'attente de plus amples informations, tandis que SHIRIHAI *et al.* (2001) réfutaient la validité même de *blythi*, qu'ils trouvaient phénotypiquement trop peu différenciée de la forme nominale *curruca*. L'analyse génétique des différents taxons a toutefois montré qu'ils comprennent six lignées mitochondriales bien individualisées, correspondant aux taxons *althaea*, *blythi*, *curruca*, *halimodendri*, *margelanica* et *minula*, et dont les divergences remontent à plusieurs millions d'années (OLSSON *et al.* 2013) : même si ces deux formes sont phénotypiquement proches, ce qu'explique peut-être une similarité d'habitat, *blythi* semble donc génétiquement bien différenciée de *curruca*.

La forme *blythi* de la Fauvette babillarde est déjà inscrite sur la Liste des oiseaux de France (COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE 2016), mais sur des bases qu'il convient de conforter (YÉSOU 2019). Les résultats de l'analyse génétique effectuée par Urban Olsson sur les plumes perdues par l'oiseau bague le 25 octobre 2017 à Ouessant, Finistère, ont permis au CHN de valider son identification comme individu de la sous-espèce *blythi*, le premier formellement identifié en France. Le maintien de Fauvettes babillards en captivité, conduisant à l'observation en nature d'un oiseau échappé, est extrêmement peu probable. L'occurrence de *blythi* est par ailleurs bien attestée dans des pays voisins (COLLINSON 2017). De fait, la CAF a inscrit la sous-espèce sibérienne de la Fauvette babillarde *Sylvia curruca blythi* en catégorie A sur la Liste des oiseaux de France.

RÉFÉRENCES

- COLLINSON J.M. (2017). CSI: Birding – DNA-based identification of birds. *British Birds* 110(1): 8-26.
- COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2016). Liste officielle des Oiseaux de France – version 2016 (Catégories A, B et C). *Ornithos* 23-5: 254-271.
- DEL HOYO J. & COLLAR N.J. (2016). *HBW and BirdLife International Illustrated Checklist of the Birds of the World*. Volume 2, Passerines. Lynx Edicions, Barcelona.
- OLSSON U., LEADER P.J., CAREY G.J., KHAN A.A., SVENSSON L. & ALSTRÖM P. (2013). New insights into the intricate taxonomy and phylogeny of the *Sylvia curruca* complex. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 67: 72-85.
- SHIRIHAI H., GARGALLO G., HELBIG A.J., HARRIS A. & COTTRIDGE D. (2001). *Sylvia Warblers. Identification, taxonomy and phylogeny of the genus Sylvia*. Christopher Helm, London.
- YÉSOU P. (2019). Histoire du statut de la sous-espèce *blythi* en France et en Grande-Bretagne. *Ornithos* 26-6: 322-323.

BIBLIOGRAPHIE

• BOUZENDORF F. & PIETTE J. (2018). Capture et première mention authentifiée de la Fauvette babillarde de Sibérie (*Sylvia curruca blythi*) en France. *Natur Eussa* 7: 89-92.

• COLLINSON J.M. (2017). CSI: Birding – DNA-based identification of birds. *British Birds* 110(1): 8-26.

• DEMONGIN L. (2013). *Guide d'identification des oiseaux en main*. Morstel, Belgique.

• DUPRIEZ Q. & HAUBREUX D. (2014). Capture d'une Fauvette babillarde *Sylvia curruca* orientale dans le Nord. *Ornithos* 21-4: 246-247.

• FRÉMONT J.-Y. & LE CHN (2005). Les oiseaux rares en France en 2003. 22^e Rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 12-1: 2-45.

• GARNER M. (2014). *Challenge Series – Autumn*. Birding Frontiers.

• KAYSER Y., VERNEAU A. & LE CHN (2015). Les oiseaux rares en France en 2013. 31^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 22-3: 113-145.

• OLSSON U., LEADER P.J., CAREY G.J., KHAN A.A., SVENSSON L. & ALSTRÖM P. (2013). New insights into the intricate taxonomy and phylogeny of the *Sylvia curruca* complex. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 67: 72-85.

• REEBER S. & LE CHN (2010). Les oiseaux rares en France en 2009. 27^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos* 17-6: 361-405.

• SHIRIHAI H. & SVENSSON L. (2018). *Handbook of Western Palearctic Birds*. Vol. I, Passerines: Larks to Warblers. Christopher Helm, London.

• SHIRIHAI H., GARGALLO G., HELBIG A. J., HARRIS A. & COTTRIDGE D. (2001). *Sylvia Warblers. Identification, taxonomy and phylogeny of the genus Sylvia*. Christopher Helm, London.

• SVENSSON L. (1992). *Identification Guide to European Passerines*. 4th ed. Stockholm.

• VOTIER S.C., ASPINALL S., BEARHOP S., BILTON D., NEWTON J., ALSTRÖM P., LEADER P., CAREY G., FURNES R.W. & OLSSON U. (2016). Stable isotopes and mtDNA reveal niche segregation but no evidence of intergradation along a habitat gradient in the Lesser White-

tethroat complex (*Sylvia curruca*; *Passeriformes*; *Aves*). *Journal of Ornithology* 157: 1017-1027.

• YÉSOU P. (2019). Histoire du statut de la sous-espèce *blythi* en France et en Grande-Bretagne. *Ornithos* 26-6: 322-323.

SUMMARY

First DNA-authenticated record of a Siberian Lesser Whitethroat in France. A first-year Lesser Whitethroat was caught in a mistnet on 25 October 2017 on Ouessant (Ushant) island, westernmost tip of France. Its wing formula, outer-tail pattern and overall coloration were indicative of an eastern subspecies. The bird accidentally lost a few vent feathers during handling, which allowed a

DNA analysis to be carried out by Urban Olsson. The results proved this bird to belong to the Siberian subspecies *blythi*, a form that had long been suspected to occur in France and even was on the French list although without strong supporting evidence: this record is the first firm confirmation of its occurrence. Incidentally, a second Lesser Whitethroat was caught at the same site the next day, also showing phenotypic characters suggestive of an eastern form; it however remains subspecifically unidentified due to the lack of genetic data.

François Bouzendorf, Julien Piette & Marie Chevalier
(fbouzendorf@gmail.com)

Histoire du statut de la sous-espèce *blythi* de la Fauvette babillarde *Sylvia curruca* en France et en Grande-Bretagne

MAYAUD (1936) ne citait pas *blythi* dans son *Inventaire des oiseaux de France*, pas plus que dans les nombreuses livraisons de *Commentaires et Notes d'ornithologie française* qu'il fit par la suite. CRUON *et al.* (1987) ne mentionnaient pas non plus ce taxon dans leur mise à jour du statut des Sylviidés en France. La présence de *blythi* dans l'Hexagone commença à être discutée sur le terrain dans les années 1980, quand le développement des prospections automnales à Ouessant, puis ailleurs, montra l'occurrence assez régulière de Fauvettes babillardes à des dates bien plus tardives que celles caractérisant les *curruca* européennes, et en pleine coïncidence avec l'arrivée de migrants orientaux; de plus, des observateurs signalaient la présence automnale d'individus au plumage plus marqué de brun que ce qui s'observe classiquement

chez *curruca*. Les rapports ornithologiques ouessantins préparés annuellement par Yvon Guerneur dans les années 1980-1990 n'ont toutefois jamais nommé *blythi*. La première mention de cette sous-espèce est paru dans l'IOF (DUBOIS *et al.* 2000), en référence à une capture réalisée le 10 mars 1985 à Caen, Calvados. Sans donner d'assignation subspecifique à l'oiseau, les auteurs de cette capture avaient souligné que ses mesures alaires correspondaient bien plus aux formes orientales qu'aux *curruca* européennes (SAUSSEY & BRAILLON 1987). La nuance brune du manteau de cet oiseau et ses parties inférieures marquées de brun plus clair suggéraient elles aussi une forme orientale. Dans le contexte de l'époque, où l'arrivée d'*halimodendri* en Europe n'était guère envisagée, les auteurs de l'IOF ont logiquement attribué

cette donnée à *blythi*. L'IOF comportait en annexe une liste des espèces et sous-espèces signalées en France, où figura donc *Sylvia curruca blythi*, liste qui servit de base aux versions ultérieures de la Liste des oiseaux de France (LOF): c'est ainsi que cette sous-espèce se trouvait inscrite sur la LOF (COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE 2016) avant même la capture ouessantine de 2017.

En Grande-Bretagne, des Fauvettes babillardes aux tons bruns et montrant parfois beaucoup de blanc aux rectrices externes sont mentionnées de longue date, et ont longtemps été systématiquement attribuées à *blythi*. Ainsi, dans le premier guide des fauvettes à destination des bagueurs, WILLIAMSON (1976) indiquait que *blythi* était un «migrateur régulier en automne aux Shetland (Fair Isle) et dans l'est de l'Angleterre». Puis dans le BWP, CRAMP (1992) a étendu ce constat à l'ensemble de l'Europe occidentale, stipulant que «la race est-sibérienne *blythi* se rencontre en Europe de l'Ouest particulièrement en octobre», sur la base de la biométrie alaire d'oiseaux capturés et de la coloration de type *blythi* d'autres individus. Mais la venue des analyses génétiques a bouleversé ce tableau, montrant que la sous-espèce *halimodendri*, des déserts et steppes d'Asie centrale, au sud jusqu'en Iran, arrive jusqu'en Europe, où l'on ne sait guère la séparer de *blythi* sur le terrain. Cela étant, les analyses génétiques et les observations de terrain ont validé le statut de *blythi*, qui conserve son titre de migrateur rare mais régulier dans les îles Britanniques, particulièrement dans les îles du nord et sur la côte orientale, du milieu à la fin de l'automne, mais aussi en hiver (singulièrement,



1. Fauvette babillarde orientale *Sylvia curruca* sans doute de la sous-espèce *blythi*, Orkhon, Mongolie, mai 2013 (Aurélien Audevard). Eastern Lesser Whitethroat.

toutes les données hivernales évaluées par la génétique correspondent à *blythi*, pas à *curruca*) et occasionnellement au printemps. Mais dans le même temps, ces analyses ont montré que près d'un tiers des oiseaux supposés «orientaux», par la date ou par l'un ou l'autre de leurs caractères phénotypiques, étaient en fait des *curruca* (COLLINSON 2017). Dans ce contexte, le statut de *blythi* en France risque de rester longtemps discuté, sauf à multiplier les analyses génétiques ou à développer des critères d'identification plus fiables, tant en main que sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

• COLLINSON J.M. (2017). CSI: Birding – DNA-based identification of birds. *British Birds* 110(1): 8-26.

• COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2016). Liste officielle des Oiseaux de France – version 2016 (Catégories A, B et C). *Ornithos* 23-5: 254-271.

• CRAMP S. (1992). *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. VI, Warblers. Oxford University Press, Oxford.

• CRUON R., NICOLAU-GUILLAUMET P. & YÉSOU P. (1987). Notes d'Ornithologie française, XII. *Alauda* 55: 356-381.

• DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P.,

OLIOSO G. & YÉSOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France. Avifaune de France métropolitaine*. Nathan, Paris.

• MAYAUD N. (1936). *Inventaire des oiseaux de France*. Blot Éd., Paris.

• SAUSSEY M. & BRAILLON B. (1987). Une Fauvette babillarde à Caen (Calvados) dans les premiers jours de mars 1985. *Le Cormoran* 31: 73-74.

• WILLIAMSON K. (1976). *Identification for ringers. The genus Sylvia*. British Trust for Ornithology, Tring.

SUMMARY

Siberian Lesser Whitethroat in France and Britain, an historical perspective. While the Siberian race of Lesser Whitethroat *Sylvia curruca blythi* is recorded for long in Britain where it is considered to be a regular scarce migrant, the presence of this form has not been considered in France until the development of migration survey in the 1980s. It appeared on the national French list in 2000, on the basis of a bird mist-netted in Normandy on 10th March 1985. Although the description pointed to a bird of eastern origin, it is presently unsure whether this bird was a true *blythi* or belonged to another form such as *halimodendri*. The genetic data obtained from a bird caught on Ouessant island on 25th October 2017 now confirms the presence of *blythi* in France.

Pierre Yésou
(p.yesou@gmail.com)